



TAXIBUS

PLUS VITE QUE L'AUTOBUS
MOINS CHER QUE LE TAXI

TAXIBUS est un service de transport en commun simple, personnalisé, pratique, économique. Ce qui le distingue du taxi et de l'autobus, c'est que l'usager lui-même, après s'être inscrit, téléphone pour effectuer sa réservation de transport. Il demande qu'une voiture taxi soit à l'arrêt le plus près de son lieu d'embarquement au jour et à l'heure qui lui conviennent dans l'horaire, pour le transporter à l'arrêt le plus près de sa destination, n'importe où sur le territoire de la ville de Sept-Îles.

Durant la course, la voiture taxi peut faire monter à son bord d'autres usagers du service.

Économie de temps et d'argent

Protection de l'environnement

Sécurité en cas d'imprévu

- Avec Taxibus, **je protège l'environnement.**
- En procurant à mes adolescents des passes mensuelles, **je sauve du temps et de l'argent.**
- En utilisant Taxibus régulièrement, **je fais des économies.**
- Des ennuis avec ma voiture, **pas de problème**, Taxibus est là.
- Avec ma carte de Taxibus, **beau temps, mauvais temps, une place chaude, m'attends.**

Mon choix pour l'environnement

Pour utiliser TAXIBUS

S'inscrire en se présentant au local de TAXIBUS, au 652, avenue De Quen.

Lorsque vous désirez **utiliser le service :**

- 1. **Repérer sur la carte** du circuit, les numéros d'arrêt qui correspondent aux lieux d'embarquement et de débarquement.
- 2. **Consulter l'horaire** pour choisir l'heure à réserver pour le déplacement.
- 3. **Effectuer la réservation** de transport auprès de TAXIBUS de Sept-Îles par téléphone au **418 968-2877**, au moins une heure à l'avance en mentionnant votre numéro d'usager.
- 4. **Cinq minutes avant l'heure prévue**, soyez à l'arrêt déterminé.
- 5. **Au moment de l'embarquement**, vous devrez présenter votre carte d'usager, et déboursier le coût de la course ou présenter votre passe mensuelle.
- 6. **Pour toute assistance, le ou la préposée** du service TAXIBUS se fera un plaisir de vous aider.

Combien ça coûte

L'inscription au service coûte **10,00 \$**.

Selon le tarif en vigueur par déplacement le montant doit être payé comptant, et ce, peu importe la distance parcourue entre le départ et l'arrivée à **l'intérieur des limites de la ville de Sept-Îles.**

Pour les déplacements d'une extrémité à l'autre soit des Plages au Parc Ferland ou l'inverse, le tarif sera double.

Une passe mensuelle est également disponible et permet à son titulaire d'utiliser le service de TAXIBUS de façon **illimitée.**

En résumé



Je m'inscris.
Je me présente au 652, avenue De Quen.
Je débourse 10,00 \$.

Je reçois une carte d'usager à mon nom qui permet de m'identifier.
Je réserve par téléphone au 418 968-2877 en consultant la carte du circuit ou en demandant l'aide du préposé du service TAXIBUS

J'embarque
Je me rends à l'arrêt déterminé à l'heure convenue
J'embarque
Je me rends à destination de façon sécuritaire et économique.

Partenaires financiers



Règles de fonctionnement pour l'usager

Soyez présent à l'arrêt 5 minutes avant l'heure convenue lors de la réservation.

Lors de l'embarquement, présentez votre carte d'usager et défrayez le coût du déplacement ou présentez votre passe mensuelle.

Un enfant âgé de 4 ans et moins n'a pas à défrayer le coût du transport s'il est accompagné d'un adulte durant le déplacement.

Pour annuler une demande de déplacement, avisez TAXIBUS au moins 30 minutes avant l'heure réservée. En cas d'oubli d'effectuer l'annulation ou en cas de retard de l'usager, le coût de la course sera exigé lors du déplacement suivant.

Ne sollicitez pas le chauffeur pour changer votre lieu de destination.

Le trajet de la course est déterminé au bureau de répartition selon l'ensemble des réservations qui convergent vers une même direction.

Emportez uniquement des bagages qu'il est possible de déposer sur les genoux considérant, que TAXIBUS est un service de transport en commun.

Voyagez sans animal de compagnie. Seuls les chiens-guides seront admis. Observez les règles de sécurité que vous transmet le chauffeur.

Les parents accompagnés d'un enfant en bas âge peuvent monter à bord d'un véhicule TAXIBUS avec une poussette, à condition que celle-ci soit de type parapluie, donc pliable. TAXIBUS n'embarque que les usagers ayant réservé leurs déplacements. Attendre à un arrêt sans avoir réservé de passage est inutile.

Horaire

Le service TAXIBUS est offert toute l'année du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés. Le service est offert à l'heure ou à la demi-heure ainsi que 10 minutes après l'heure de fin d'activités scolaires, commerciales ou professionnelles.

Pour les heures de disponibilité consulter l'horaire à l'endos de votre carte de transport ou le site de la ville de Sept-Îles au Service aux citoyens au www.ville.sept-iles.qc.ca

Les bureaux de TAXIBUS sont ouverts du **lundi au vendredi, de 9 h 00 à 18 h 30**. Le service de réservation téléphonique de TAXIBUS est accessible à partir de 5 h 30 jusqu'à la fermeture en soirée.

Commanditaires



Cégep de Sept-Îles



CORPORATION DE TRANSPORT ADAPTÉ DE SEPT-ÎLES

Simple et économique

Françoise s'est inscrite au service TAXIBUS. Son numéro d'usager est le 1770. Elle désire utiliser le service TAXIBUS pour se rendre, mercredi, au CLSC, pour un rendez-vous, fixé à 14 h 00.

Elle repère sur la carte du circuit, le numéro le plus près de sa résidence, située sur l'avenue De Quen. L'arrêt 444 lui convient pour son embarquement, alors que l'arrêt 530 est celui qui correspond à son lieu de débarquement. Françoise effectue sa réservation en composant le 418 968-2877. « Bonjour, mon numéro d'usager est le 1770; je désire un départ mercredi à 14 h 00 de l'arrêt 444 jusqu'à l'arrêt 530, je paierai comptant ». Françoise est présente à l'arrêt, cinq minutes avant l'heure prévue, et se rend à destination rapidement et économiquement !

